

Séance plénière du conseil de quartier

« les Plaines - Varennes »

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 6 DECEMBRE 2023

Présents : M. DUMONT (président du conseil de quartier) Mme VALCOURT (vice-présidente du conseil de quartier), M. BRUN, M. CHAMBONNIER, M. ETAIX, Mme GALICHET, Mme MATHELIN, M. CORTIER, M. MAYERE, M. MEILLANT, M. PATARD, Mme PIGNARD, M. POUQUET, M. ROSE.

Représentants de la mairie : Madame le Maire, M. MARDEUIL (1^{er} adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. NARDOUX (directeur général des services), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale), M. POUXE (collaborateur de cabinet)

Excusé : M. ROBELIN

Mme le Maire commence la séance en présentant le nouveau directeur général des services M. Thomas Nardoux aux conseillers.

1/ le chantier du parc des berges du Rhins

M. COLLET commente les photos du chantier en cours, qui se déroule sans problème. Il rappelle qu'il s'agit du projet du mandat, sportif et environnemental. Son ouverture au public est prévue au printemps prochain sur le tronçon entre le pont du Rhins et l'EHPAD du Parc. La deuxième phase de travaux est prévue en 2024-2025. Le parking des usagers sous l'EHPAD est terminé cette semaine. Le public pourra profiter gratuitement d'équipements sportifs et de loisirs : des jeux inclusifs, un nouveau terrain de pétanque, un labyrinthe végétal, un pump track... un arboretum sera également planté dans quelques jours.

2/ les grands chantiers de voirie à venir

Boulevard des Etines :

M. MARDEUIL rappelle le projet global de réfection du boulevard entre 2023 et 2026 :

- début du chantier par les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement par la Roannaise de l'eau avant fin 2023 ; la commune prend ensuite en charge les travaux d'amenée de l'eau dans chaque propriété.
- poursuite par les travaux d'enfouissement des réseaux de télécom, d'éclairage et d'électricité par le SIEL en 2024.
- La ville interviendra en dernier pour la réfection de la chaussée avec l'intégration de la liaison cyclable entre Roanne et Saint Vincent de Boisset.

Ces travaux représentent un budget de 501 000 € pour la commune.

Quai Pierre Semard :

Ces travaux ont été présentés en commission de conseils de quartier et en réunion publique des riverains. Ils prévoient la mise en sens unique de Roanne vers Commelle

depuis le pont de la Loire, avec un accès possible pour les riverains. Il sera créé également 12 places de stationnements ainsi qu'un cheminement piéton et cyclable. Le Maire précise aux habitants qu'elle se réserve la possibilité de revenir à un sens unique strict de la rue si des problèmes de sécurité étaient constatés.

L'opération totale est chiffrée à 380 000 €, répartis entre la ville de Roanne et du Coteau. La part du Coteau s'élève à 290 000 €, diminuée grâce aux aides de l'Etat (80 000 €) et du Département (34 000 €). Les travaux vont commencer à partir du 23 octobre pour 4 mois. Le quai passera ensuite en zone 30.

Il est rappelé que le sens interdit est à respecter même par les riverains jusqu'à la fin du chantier prévu le 18 janvier.

3/ la nouvelle occupation de l'ancienne école maternelle des Plaines

Suite à l'orage de grêle de juin 2022, la commune a dû héberger de nouvelles associations après la décision de fermeture de l'amicale laïque. Les services ont alors réfléchi à de nouvelles possibilités de répartition des activités associatives dans les locaux communaux.

Depuis avril 2022, l'ancienne école maternelle des Plaines accueille le centre de soins non programmés URG+. Ce centre de soins va déménager en janvier dans des locaux neufs à côté de la gare du Coteau.

Ce site a été proposé par Madame le Maire comme site du futur conservatoire de musique et de danse auprès de Roannais Agglomération. La procédure de sélection du site va prendre du temps, ainsi que les phases d'études architecturales et de marchés publics. Ceci laisse une perspective de plusieurs années pour disposer du bâtiment dans l'attente de ce projet. La commune souhaite profiter de ce laps de temps pour réorganiser l'accueil des associations et leur donner des conditions d'activité plus sereines et spacieuses.

Ainsi, plusieurs associations seront installées courant janvier dans ces locaux. La salle commune pourra également accueillir les réunions du conseil de quartier ainsi que les réunions des associations du quartier, comme l'ALPEV.

Le Maire réaffirme sa volonté de proposer ce site pour accueillir un équipement communautaire et pour remettre de la vie dans le quartier.

4/ les animations de fin d'année

Mme LESCIEUX présente les animations organisées par la ville :

- La fête des lumières le vendredi 8 décembre : retraite aux flambeaux organisée par le comité des fêtes, la soupe des chefs costellois et un concert de gospel.
- Le village de Noël du vendredi 15 au dimanche 17 décembre de 14h à 19h dans le parc Bécot : marché et animations
- Les animations foraines dans le parc Bécot du 26 au 30 décembre.

5/ retour sur les commissions

déploiement du réseau de vidéosurveillance aux Plaines Varennes

M. BARGE rappelle le dispositif existant sur la commune : 27 caméras sont reliées au Centre de Protection Urbain de Roanne, et sont surveillées en permanence. Leur déploiement est maintenant terminé, le dispositif est en phase de stabilisation du fonctionnement et de la maintenance. Il annonce le lancement en 2024 d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le déploiement d'une 2^e tranche dans le secteur des Plaines Varennes et de la zone industrielle. Cette phase est obligatoire avant de pouvoir mobiliser des subventions.

En termes de vidéosurveillance, seront donc prévus en 2024 cette phase d'étude, ainsi que la fin du déploiement des caméras sur l'aire de jeux d'eau et le parc des berges du Rhins.

Le projet sur le quartier consiste en l'installation de 20 caméras, 6 sur Varennes, 14 sur les Plaines. Ce seront des caméras dôme et à lecture de plaque, utiles en cas de cambriolage. Le maillage est à l'étude, les conseillers peuvent demander des zones en priorité.

Madame le Maire a conscience que le quartier est sensible pour les cambriolages, dans un contexte social tendu et de vigilance de la police pour les nouveaux modes opératoires. Une enquête est en cours sur les 3 cambriolages du week-end dernier.

M. BARGE explique que les chiffres des cambriolages baissent et sont passés de 50 à 30 par an depuis deux ans. Il rappelle le dispositif des voisins vigilants et la décision de conserver l'éclairage public toute la nuit pour garder l'efficacité des caméras.

Square Clemenceau

M. COLLET annonce l'aménagement prévu à la demande de la commission : une table de pique-nique, un banc et un petit jeu, la plantation de 4 arbres avant novembre 2024.

Jardin de la passerelle

M. COLLET annonce l'installation d'un nouveau jeu de balançoire et d'une table de pique-nique adapté aux PMR. Madame le Maire remercie les conseillers pour le moment agréable lors de l'inauguration et leur engagement pour la réussite du projet.

Espaces verts

Il est annoncé le remplacement des végétaux morts rue Schweitzer et l'élagage des platanes entre Carrefour Market et l'espace Borgnat.

Rue Docteur Charcot

La demande d'un éclairage public pour résorber un point noir a été étudiée favorablement, elle est proposée à l'arbitrage budgétaire 2024.

Les conseillers signalent un problème de vitesse des véhicules différente pour l'engagement des véhicules à ce croisement, selon leur sens de circulation. M. Barge répond avoir constaté cet écart, il doit vérifier avec le Département si ce différentiel est volontaire.

Square Espalion

M. MARDEUIL annonce que le cercle actuel du panneau de basket est bien adapté pour les loisirs extérieurs, mais la commune est d'accord pour le changer. Le passage de la balayeuse est programmé avant la fin d'année pour nettoyer le terrain de sport.

Il s'agit de répondre uniquement aux demandes de rénovation du square car sa réhabilitation complète représenterait un coût trop élevé en l'état actuel des prévisions budgétaires. Le Maire rappelle les difficultés financières de la ville, le mauvais état des bâtiments et le sinistre de grêle. D'autres sites sont à entretenir et rénover, comme l'église. Elle appelle les conseillers à imaginer d'autres moyens de financements, comme les souscriptions par exemple ?

M. DUMONT demande qu'un minimum d'entretien soit réalisé dans ce square en attendant. M. COLLET explique que le terrain est très dégradé avec des végétaux dégradés eux aussi.

Sapins de Noël

Les conseillers et les habitants sont invités à décorer les sapins posés dans le quartier par la ville.

6/ questions diverses

- Quel est le futur de la friche Bourrat ? y a-t-il un projet de modification du PLU ? Madame le Maire expose sa volonté de réinvestir les friches de centre-ville à terme, par des projets commerciaux ou d'habitations.
- Lotissement de la chapelle : l'aménagement des espaces verts est prévu en 2024.
- Un habitant alerte la commune sur l'état du bâtiment à l'angle de l'impasse et de la rue de Varennes. La recherche de propriétaire est en cours par la ville.
- Rue de Varennes : nuisance sonore des ralentisseurs ? les conseillers ont reçu le courrier de réponse de Roanne.
- Lotissement les Genêts : quand aura lieu le passage dans le domaine public de la rue des coquelicots ? la ville est en attente de la finition de travaux demandés au lotisseur Chalton Dubanchet (réfection des noues).
- Y aura-t-il un sapin de Noël à l'entrée de ville ? Oui, il est déjà en place à l'entrée du pont de la Loire.
- Demande des conseillers : est-il possible d'installer un gros sapin à l'angle de l'espace Borgnat ? les services doivent vérifier la possibilité d'un fourreau.
- Réfection de l'entrée de ville Sud ? celle-ci est prévue dans quelques années, sur 3-4 ans.
- M. DEPALLE donne des informations sur l'actualité de l'association ALPEV : une prochaine manifestation est prévue samedi 10 février, jeux sociétés et belote à la maison des sociétés. L'assemblée générale aura lieu le 24 janvier. L'association souhaite travailler sur un projet en partenariat avec le conseil de quartier pour un événement festif commun à l'été.
- Croisement du boulevard Pasteur et du chemin des Plaines : signalement de stationnements gênants et de vitesse excessive des véhicules. Le projet de réaménagement a été soumis à la ville par la commission, mais celui a fait l'objet d'un report budgétaire.
Il est également signalé des places de stationnement alternées en nombre insuffisant, causant des difficultés avec la copropriété voisine et des tensions dans le quartier. Le bureau d'étude de la mairie va étudier le projet du carrefour. Madame le Maire propose aux personnes et aux élus d'aller ensemble sur place. Elle rappelle les contraintes de la vie en ville et de la concentration urbaine et appelle à la tolérance entre voisins.
- Des précisions sont demandées sur les modes opératoires des cambrioleurs ? les élus ne sont pas autorisés à diffuser les informations de la police.
- Un habitant demande si un projet de réhabilitation de la grue de chemin de fer sur le parking Bousson est prévu ? une proposition a déjà été demandée au lycée E Legrand, mais celui-ci a refusé car il n'était pas compatible avec le programme scolaire. Le projet n'est pas abandonné, il est encore en réflexion et devra être traité avec aménagement de la zone. M. CIRON intervient pour préciser que cette grue pèse 60 tonnes tout comme son socle et qu'elle est indémontable. Mais peut-être la mairie peut-elle donner un coup de peinture sur la structure ? le Maire répond que cette opération demande une technicité précise. L'association « le Coteau d'hier et de demain » demande la transmission du rapport du lycée E. Legrand.

- La circulation des vélos et des trottinettes sans lumières dans la ville : M. BARGE annonce des contrôles plus réguliers en fin et en début de journée avec des verbalisations et des missions de sensibilisation.